



DERNIÈRE MINUTE

Le leader du MRC, Maurice Kamto, devra en principe se présenter ce jour devant le juge du Tribunal militaire de Yaoundé.

L'audience initialement prévue le mercredi 21 février 2019 à 9h30, avait été reporté par le juge d'instruction, sans aucune raison connue.

"Pour des raisons encore floues, le juge d'instruction du Tribunal Militaire de Yaoundé a procédé au renvoi à Mardi prochain (26 février) de la comparution par devant lui du Président (...) Maurice Kamto " avait rapporté le porte-parole de l'homme politique, Olivier Bibou Nissack, ajoutant que " l'extraction du prévenu politique Maurice Kamto de la prison principale de Yaoundé n'a pas été effectuée auprès de l'administration pénitentiaire ".

Accusé entre autres d'«insurrection» et « hostilité contre la patrie », Maurice Kamto, selon certaines sources pourrait être entendu plutôt à huis clos. "Dans le bureau d'un magistrat", avait laissé entendre Tabi Johson, 4e vice-président du MRC.

Le célèbre avocat Français Me Eric Dupont-Moretti, a annoncé son soutien à Maurice Kamto, informant qu'il entend saisir une instance internationale susceptible de constater les violations des droits de l'opposant politique camerounais.

L'homme politique et 145 autres personnes (militants du MRC et alliés) arrêtées dans le cadre de la " marche blanche " du 26 janvier, ont été déférés à la prison de Yaoundé, Kondengui, dans la nuit du 12 au 13 février. Placés sous mandat de dépôt par le juge d'instruction du tribunal militaire de Yaoundé.